

Nous ne sommes pas dupes des annonces gouvernementales !
Le système de retraite par points c'est en moyenne 25% de retraite en moins.

POUR LE RETRAIT DU PROJET DE REFORME DE RETRAITE PAR POINTS ET L'AMÉLIORATION DU SYSTEME ACTUEL

**L'intersyndicale appelle à la grève et
à participer aux initiatives et actions :**

Mercredi 22 Janvier

**CAHORS : 18h00 – projection débat « Les
jours heureux » Cinéma le Quercy
(la moitié de la recette ira à la caisse de grève)**

Jeudi 23 Janvier

CAHORS : 6h15 – Rond point Saint-Georges

Vendredi 24 Janvier

CAHORS : 9h00 - Don du sang solidaires devant hôpital

12h00 - pique-nique tiré du sac - 13h00 - AG sur place

14h00 - Place Mitterrand – MANIF

BIARS : 10h00 – Place de la Mairie

Des actions et manifestations auront lieu sur Figeac également.

LA LUTTE CONTINUE !

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL appelle à poursuivre et amplifier le mouvement le 22, 23 et 24 janvier par la grève dans les entreprises et à participer aux actions et manifestations.



PLUS DE 6 SEMAINES : UN MOUVEMENT MAJORITAIRE ET INEDIT !

La mobilisation se poursuit les 14, 15 et 16 janvier pour le retrait du projet de réforme des retraites, entraînant chaque jour de nouveaux travailleur.euses, de la jeunesse,... De nombreuses initiatives se tiennent sur tout le territoire : grève, manifestations, rassemblements, piquets de grève, comme avec l'opération « ports morts », ou l'arrêt de raffineries, les coupures EDF et occupations de site par les agents, les postiers en grève à comme à Bretenoux depuis le 9 janvier...

Malgré les annonces du premier ministre et après 6 semaines d'un mouvement social inédit, dont nous nous félicitons, la population soutient toujours majoritairement la mobilisation contre ce projet absurde et injuste (60% de soutien, au baromètre Harris Interactive du 14 janvier). La communication gouvernementale visant à nous expliquer à nouveau que ce projet est « juste et simple » se heurte à une opinion publique qui voit bien qu'il s'agit de nous faire travailler plus longtemps pour des pensions plus basses.

Majoritaires ensemble, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités.

L'intersyndicale porte des propositions pour améliorer les droits de toutes et tous dans le régime de retraite actuel. Elles s'appuient sur les cotisations sociales et les richesses créées par le travail.

Il faut augmenter les salaires dans le privé et les rémunérations dans le public, mettre en œuvre immédiatement l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes. Il faut développer l'emploi stable, mettre fin à la précarité particulièrement de la jeunesse et prendre en compte les années d'étude. Les plateformes numériques doivent être soumises à cotisation.

Nous exigeons la fin ou la compensation des exonérations patronales, la réorientation des crédits d'impôts aux entreprises vers le régime des retraites et l'élargissement de l'assiette de cotisations afin d'inclure tous les travailleur.euses dans le régime par répartition et d'éviter toute ouverture à la capitalisation. Il est indispensable de préserver les réserves de tous les régimes de retraite.

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscale doit être une priorité avec l'instauration d'une contribution sociale pour la protection sociale sur les revenus du capital.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, CFE-CGC, Confédération Paysanne, MODEF, FGR, UNEF et UNL appellent à réunir des assemblées générales pour continuer et amplifier encore la mobilisation afin d'obtenir le retrait de ce projet et l'ouverture de véritables négociations sur la base de nos propositions.

Nos organisations appellent l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à poursuivre et renforcer la grève y compris reconductible là où les salarié.es le décident. **Elles appellent à des actions de grève, de convergences interprofessionnelles sur tout le territoire, les 22 et 23 janvier. Elles appellent à faire du vendredi 24 janvier, date du conseil des ministres qui devrait examiner le projet de loi, une journée massive de grève et de manifestation interprofessionnelle.**